L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 31 JANVIER 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN. 31 JANVIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par G. de Fériet & Co., à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—1° Maison double, rue Kerlerec, entre Derbigny et Roman. —2° Très jolie résidence, rue de l'Esplanade, entre Remparts et Bourgogne. Aussi, vente continuée de meubles, à l'Hôtel St-Louis.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Propriétés améliorées au coin des rues Laharpe et Broad. Aussi, l'écurie connue sous le nom de Pascal Lamarque.

Par Walton, Davis & Freret, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Terrains au coin des rues Esplanade et Bourgogne et une grande bâtisse à deux étages.

Par Hoffman, Marks & Co, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un grand coffre-fort.

Par S. Guinault, rue Franklin, No 40, entre Douane et Bienville—Café et groceries.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Bottes, souliers et brodequins.

Par Eugène Tourné, au No 95, rue Decatur, entre St-Louis et Conti—Meubles, livres, un régulateur. Aussi, un lot de vin d'Espagne.

Immeubles aux enchères—MM. Walton, Davis et Freret, vendront aujourd'hui sans limite ou réserve, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, un lot de terre situé rue Esplanade, au coin de la rue Bourgogne, Troisième District, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus. La vente est péremptoire. Pour les renseignements, voyez les plans et les annonces.

SPECTACLES.

Samedi, 31 janvier 1874.

OPÉRA.—A midi, La Grâce de Dieu; le soir, L'Africaine.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—A midi et le soir, Aladin et Sinbad.

Notions Radicales.

Les séances de l'assemblée du Mechanic's Institute nous fournissent chaque jour de nouveaux exemples des notions étranges que nos législateurs radicaux ont de leurs droits et de leurs devoirs. L'éducation politique que les carpets-baggers leur ont donnée, a porté ses fruits, et c'est un spectacle curieux—nous ne pouvons dire comique à cause des conséquences—de voir le sans gêne imperturbable avec lequel les occupants de la maison d'Etat corrigent et refaçonnent à leur guise les résultats du scrutin du 4 novembre 1872.

Ce n'est pas depuis peu, d'ailleurs, que les radicaux noirs et blancs auxquels la reconstruction a accordé l'omnipotence, se permettent de refaire les élections populaires. La première assemblée qui s'est réunie en juillet 1868, a donné l'exemple en expulsant arbitrairement de leurs sièges nombre de sénateurs et de représentants démocrates. L'assemblée Kellogiste ne fait donc que continuer les traditions des assemblées Warmothistes. Les meneurs ont changé, mais les procédés sont restés les mêmes.

Il ne suffit pas aux pseudo-législateurs d'avoir été déclarés élus par un bureau qui n'a jamais vu un seul rapport de l'élection. Ils s'arrogent, en outre, le droit d'élire des collègues sans s'inquiéter de se mettre en opposition avec le bureau usurpateur, duquel ils tiennent leur propre existence.

MM. Booth et Voorhies avaient été élus membres du Sénat pour deux districts de la Nouvelle-Orléans et leur élection était tellement incontestable que le bureau usurpateur de la Douane l'avait admise dans ses retours. Ces deux messieurs ayant toujours refusé d'aller siéger au Sénat Kellogiste, celui-ci aurait peut-être pu déclarer leurs sièges vacants et ordonner une nouvelle élection. Mais il a trouvé plus simple et plus expéditif de procéder lui-même à cette élection, et il a déclaré élus les candidats radicaux, MM. Glaudin et Detiège, en affirmant qu'ils auraient dû avoir la majorité, si un certain nombre d'électeurs qui n'aient pu voter, eussent voté pour eux.

Ce sans façon est vraiment charmant. C'est une théorie nouvelle du système représentatif que la jeune république américaine aura eu la gloire de mettre au jour. Les radicaux de la Louisiane ont incontestablement droit à un brevet d'invention pour ce procédé de remplissage des assemblées législatives.

MM. Glaudin et Detiège ne sont, d'ailleurs, pas les premiers que l'assemblée Kellogiste ait ainsi érigés en législateurs; il y en a beaucoup d'autres qui siégent depuis l'année dernière, en vertu du même mode de nomination.

Mais la Chambre nous a donné un exemple plus singulier encore de cette omnipotence législative, assumée par nos radicaux. Ils sont évidemment persuadés que le pouvoir de faire entraîne naturellement le pouvoir de défaire et voici comment ils ont disposé et redisposé du siège de la paroisse Lafayette.

M. Trahan, fusioniste, avait été déclaré élu par les deux bureaux, mais il était allé siéger à la Législature McEnery. Son concurrent, M. Judice, s'était empressé l'année dernière, de réclamer le siège vacant à l'assemblée du Mechanics' Institute, et, sur la recommandation du comité des élections, il avait été admis, sous prétexte qu'avec 70 voix de plus qu'il aurait pu avoir, il aurait eu 4 voix de plus que M. Trahan.

M. Judice est mort après avoir eu l'honneur de siéger pendant vingt jours.

M. Trahan, qui pense sans doute, aujourd'hui, que la véritable assemblée est l'assemblée où l'on paie, est venu ces jours derniers, réclamer son siège. Après de grands débats on le lui a rendu.

Les motifs qui ont inspiré cette admission qui est en contradiction flagrante avec la décision de l'année dernière, méritent d'être mentionnés.

Le rapport du comité déclare qu'après examen des preuves on s'est aperçu que M. Trahan avait été élu et que c'est à tort que M. Judice avait été admis. M. Judice avait été admis l'année dernière parce que le contrôleur d'élection dans la paroisse, avait juré qu'il y avait eu fraude et intimidation; mais le même contrôleur a été de nouveau entendu par le comité qui conclut maintenant que c'est M. Trahan qui a été élu.

Un membre déclare que si le même contrôleur qui a juré l'année dernière que M. Judice avait été élu, atteste maintenant sous serment que c'est M. Trahan, il votera pour l'admettre.

Un autre dit qu'on reproche à M. Trahan d'être démocrate, mais que c'est une raison pour lui de l'admettre parce qu'il n'y a pas assez de membres de la minorité dans la Chambre.

Sur ces belles raisons, M. Trahan a été admis et il touchera ses huit piastres par jour et ses frais de route.

Voilà comment, dans la république modèle, un parti peut se faire un jeu du droit de représentation et s'arroger le droit de faire et de défaire des législateurs. Et il y a, dans le Congrès des Etats-Unis, des démocrates qui, par un scrupule constitutionnel exagéré, hésitent à donner leur appui à la mesure proposée d'une nouvelle élection, risquant ainsi de maintenir la Louisiane sous le pouvoir législatif d'une Assemblée qui ne reconnaît d'autre règle que son caprice, d'autre principe que l'intérêt personnel de ses membres.

Il y'aurait un travail instructif à faire pour l'édification de la nation américaine et du monde civilisé, ce serait le catéchisme des notions politiques passées à l'état de *credo* chez les néo-citoyens que la reconstruction a appelés à la vie politique et à la pratique immédiate du pouvoir en Louisiane.

UN CANARD.—Nous trouvons le canard suivant reproduit dans nos confrères de New-York:

L'Evening Telegraph de Philadelphie publie une dépêche suivant laquelle un duel serait imminent entre M. Jefferson Davis et M. Henry D. Foote, ancien sénateur du Mississipi et ancien membre du Congrès rebelle de Richmond. Ce duel serait la conséquence d'articles, publiés par M. Foote dans la *Chronicle*, journal de Washington.

MORT DE J. M. B. BIENAIMÉ DUPEIRE.—Une attaque d'apoplexie a enlevé, hier matin, à sa famille, un estimable citoyen, M. J. B. Bienaimé Dupeire. Il habitait depuis quelque temps chez son gendre, M. Amédée Granger, secrétaire de la Compagnie d'Assurance du Peuple. Jeudi, il paraissait bien portant et dispos et il s'était retiré dans sa chambre, vers neuf heures. Vendredi matin, on l'a trouvé agonisant au pied de son fauteuil; il était à moitié déshabillé et ne s'était pas couché.

M. Dupeire était âgé de 78 ans; il était natif de Blaye, France, mais il habitait la Nouvelle-Orléans depuis 58 ans. Engagé volontaire dans la marine impériale, il avait été fait prisonnier et amené sur les pontons anglais, près d'Halifax. Relâché après la paix, il était venu à la Nouvelle-Orléans vers la fin de 1815. C'est lui qui a établi le premier ferry à vapeur entre Alger et la Nouvelle-Orléans; il était allé en surveiller la construction à Louisville, et l'avait amené lui-même ici.

M. Dupeire était un excellent homme, très serviable, et pendant sa longue résidence à la Nouvelle-Orléans il s'était fait de nombreux amis. Sa perte sera regrettée par tous ceux qui le connaissaient. Son enterrement doit avoir lieu aujourd'hui, à quatre heures après-midi.

Les Avantages de l'Appareil Bringier.

Nous appelons la plus sérieuse attention sur l'appel contenu dans la lettre suivante:

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez entretenu déjà vos lecteurs du nouvel appareil inventé par M. S. Bringier pour l'extraction du jus de la canne. Permettez-moi d'ajouter quelques réflexions qui me paraissent d'intérêt commun.

M. Bringier a dit qu'on perdait au moins 30 0[0] dans la bagasse.

Personne ne l'a cru.

Il ne l'a pas seulement dit. Il le prouve. La canne sort de son appareil à l'état de sciure ne contenant plus qu'une fraction insignifiante de matière saccharine.

Les 13 à 14 0[0] de sucre que nos cannes contiennent ont donc été extraits.

N'importe—on préfère fermer les yeux à la lumière.

Qu'il reste un peu de gomme dans la bagasse, disait dernièrement un de nos plus gros planteurs, cela se peut. Mais du sucre, impossible!! Et cela, avec une assurance parfaite.

Heureusement pour le public, grâce à des gens éclairés et de bon vouloir, l'appareil Robert est venu récemment confirmer ce que M. Bringier prêche depuis si longtemps.

Cet appareil expérimenté au Bayou Lafourche, a donné comparativement, c'est constaté, 60 0[0] de plus que l'une des récoltes sans aucun doute les mieux traitées, celles de Mrs. McCall.

Il est donc démontré que l'on perd annuellement une partie considérable du produit.

Que va-t-on faire maintenant? Allons-nous continuer notre vieille routine, ou allons-nous chercher à nous en affranchir?

Notre industrie sucrière prospérait avant la guerre grâce au régime sous lequel elle s'exerçait. Si elle veut aujourd'hui éviter la ruine qui l'étreint, et prospérer comme autrefois, et plus encore, il lui faut avant tout ne rien perdre de ce qu'elle doit recueillir.

Les améliorations coûtent sans doute—Pas moyen d'en profiter, objecte-t-on—on trouve bien cependant les moyens d'accumuler ruines sur ruines!

De deux choses l'une: ou cette industrie s'écroule faute de vitalité, et dès lors elle doit être abandonnée—ou, ce qui est la vérité, ne souffre-t-elle que des ténèbres épaisses qui l'enveloppent?

Dissipons-les donc résolument, ces ténèbres, reconnaissons nos erreurs et, si les moyens manquent pour les réparer, qu'on les cherche; on les trouvera.

La prospérité de notre communauté pivote essentiellement sur cette seule production. Tous les intérêts par suite se tiennent et sont étroitement liés—que les plantations de cannes fussent abandonnées—que serait la Nouvelle-Orléans? Que leur prospérité passée leur soit au contraire rendue, chacun en aura sa part.

Les idées de solidarité sont malheureusement peu comprises.—On dirait que chacun mesure son bien-être sur la détresse de son voisin. Cela s'explique peut-être dans les milieux où les intérêts sont en concurrence permanente.—Mais ici la division, l'indifférence, se conçoivent-elles, ici où un seul intérêt domine, autour duquel toutes les activités se groupent et s'alimentent, ici où la terre est notre fonds commun exploité par chacun sous toutes les formes. Le banquier, l'assureur, l'avocat, le notaire, le médecin, le marchand, le courtier, l'entrepreneur de transports, y a-t-il une seule profession qui ne tire sa subsistance de cette source commune.

Ne la laissons donc pas tarir—que chacun s'impose selon ses forces, et le planteur en première ligne. Son industrie a besoin d'appareils qui ramèneront l'abondance tandis que la misère nous prend tous à la gorge. Constituons la Compagnie qui a ouvert la voie, le capital nécessaire pour qu'elle puisse nous les fournir à des conditions à la portée de tous, et, tout en faisant quelque chose pour le bien commun, nous aurons tous fait bien davantage pour notre bien propre.

UN PLANTEUR.

LOUISIANE.

Nous empruntons les paragraphes suivants au *Meschacébé*:

Nous avons le regret d'enregistrer un déplorable accident qui a plongé dans le deuil la famille d'un de nos voisins. Samedi dernier, à onze heures du matin, trois jeunes enfants, Laurent et Adolphe Landaiche, deux cousins, et Honoré Bellow, jouaient ensemble, et malheureusement l'un d'eux, Laurent, avait pris dans la maison paternelle un vieux fusil chargé à plomb, qu'on ne croyait pas dangereux et qu'il maniait avec l'imprudence de son âge. L'idée lui vint de viser ses petits camarades en plaisantant, le coup partit et le gros de la charge pénétra dans le dos, par un trou de la largeur de la main, et traversa le poumon d'Adolphe Landaiche, qui fut rapporté mourant chez son père, M. Lucien Landaiche. Celui-ci était absent, on alla le prévenir, et il n'arriva qu'au moment où son fils expirait. C'était l'aîné de ses enfants, et il était âgé de 9 ans et 4 mois. Il est plus facile de concevoir que de décrire la désolation de la famille.

Le petit Honoré Bellow, âgé de dix ans et demi, se trouvait auprès d'Adolphe Landaiche, et reçut au bras un grain de plomb, blessure sans gravité. Si le coup eût été tiré à sept ou huit pas, au lieu de trois ou quatre seulement, comme il l'a été, il y aurait eu certainement deux victimes. Que ce malheur serve du moins de leçon et empêche les parents de laisser des armes à la portée des enfants qui ignorent le péril auquel le pauvre petit Adolphe Landaiche a succombé.

—M. Harris se propose de cultiver 2,500 arpents de riz cette année.

—Degruy, accusé du meurtre de sa femme, a été condamné à la peine capitale.

—Le juge Flagg a accordé à Joseph Marmillion un nouveau jugement qui aura lieu à la prochaine session de la Cour.

UN CANDIDAT A LA PRESIDENCE.

Le *Mémorial diplomatique* du 10 publie l'article suivant dans lequel il fait une conjecture qui pourrait bien être justifiée en 1876 par le résultat de la campagne présidencielle:

"Depuis quelque temps déjà les journaux des Etats-Unis ont mis en avant pour la prochaine présidence le nom du ministre américain à Paris, M. E. B. Washburne. Cette candidature, qui dès l'origine avait été accueillie avec une grande faveur, paraît faire aujourd'hui de rapides progrès, surtout dans les Etats de l'Ouest, où M. Washburne s'est acquis une immense popularité par l'énergique et persévérante opposition qu'il a toujours faite à la puissante aristocratie des chemins de fer américains, dont les exactions ont fini par exaspérer les populations de la grande région agricole de l'Union.

"Bien qu'il soit né dans la Nouvelle-Angleterre, ainsi que ses frères, dont l'un a été gouverneur du Maine et l'autre gouverneur du Wisconsin, M. Washburne s'est identifié depuis longtemps avec les intérêts et les habitudes de ces riches et beaux Etats de l'Ouest, dont les mœurs presque patriarcales diffèrent si complètement de celles des Etats du Pacifique ou du Golfe. L'un d'eux, l'Illinois, qui a appartenu jadis à la France, l'a réélu neuf fois de suite au nombre de ses représentants au Congrès, où durant dix-huit ans il a déployé une activité incessante dans la défense des intérêts financiers du pays.

"Tour à tour président des deux plus importants bureaux de la Chambre, celui des voies et moyens (impôts et revenus) et celui des appropriations (paiements et dépenses), il a été appelé, en cette qualité, à se prononcer sur les mesures les plus graves qui aient été soumises à l'Assemblée, et il l'a fait avec une telle indépendance, une telle inflexibilité de principes, que les républicains honnêtes, qui cherchent aujourd'hui un candidat pur de toute attache avec les faiseurs et les spéculateurs, n'en ont pas trouvé de plus digne que cet homme d'Etat simple et modeste, dont la carrière politique tout entière a été consacrée à déjouer les intrigues des hauts barons de la finance américaine, et qui sert maintenant son pays à l'étranger, comme il l'a servi à l'intérieur: avec une sévère droiture."

ELECTIONS IMPORTANTES AU CANADA.—M. Leduc, canadien, qui réside dans notre ville, a eu l'obligeance de nous communiquer un télégramme qui annonce le succès de plusieurs candidats du parti libéral dans des élections qui viennent d'avoir lieu au Canada. L'opposition faite par le parti libéral à un scandaleux projet de chemin de fer du Pacifique, a contribué au succès de ses candidats.

Ont été élus au parlement canadien:

M. L. H. Frechette (le poète national), pour le comté de Levis.

M. Wilfred Prevost, pour le comté des Deux Montagnes.

M. Alphonse Boyer, pour le comté de Berthier.

M. Alphonse Geoffrion, pour le comté de Verchères.

L'Hon. Antoine Aimé Dorion, pour le comté de Napierville.

M. Huntingdon, pour le comté de Châteaugay.

M. VEUILLOT ET L'EVEQUE D'ORLÉANS.

M. Louis Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, a mis fin à la polémique de son journal avec l'évêque d'Orléans en faisant la déclaration suivante:

"Le malheur de M. Dupanloup veut qu'il nous attaque.... quand nous étions à Rome, c'est-à-dire fort loin d'Orléans."

Nous ne savons pas encore pour quel motif la publication de l'*Univers* a été suspendue.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Aujourd'hui, samedi, Matinée à midi. On donnera *La Grâce de Dieu*, drame en cinq actes.

Ce soir, à sept heures, l'*Africaine*, grand opéra de Meyerbeer. M. Devoyod remplira le rôle de Nélusko, et Mme Furschmadier celui de Sélika.

Dimanche, 1er février, *La Fille de Mme Angot; La Chanoinesse.*

Lundi, 2 février, première représentation de la reprise de *Faust.*

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La représentation donnée hier soir pour le bénéfice de Miss Lydia Thompson a été une des plus belles de la saison. La salle était comble et nous avons rarement vu autant d'enthousiasme.

Miss Thompson a été éblouissante dans le rôle d'Aladdin et dans celui de Sinbad le Marin, et elle a été admirablement bien secondée par Milles Camille Dubois et Ada Beaumont.

Tous les airs ont été chantés avec une grande finesse d'expression, et Milles Dubois et Beaumont, aussi bien que Miss Thompson, ont mérité et obtenu les honneurs du bis.

Willie Edouin, cet artiste de talent que nous apprécions davantage chaque jour, s'est particulièrement distingué hier soir.

Ses dessins au fusain sont toujours bien réussis et son jeu est plein de naturel en même temps que de gaîté. C'est un sujet précieux, qui aura partout beaucoup de succès.

Aujourd'hui, en matinée, et ce soir, la Troupe des Blondes donnera ses deux dernières représentations à la Nouvelle-Orléans.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'il y aura foule.

PAR ST-LOUIS JUSQU'AU FAR WEST.—La ville de St-Louis attire l'attention générale comme étant la route la plus courte et la plus désirable pour atteindre l'extrême ouest. Cette grande métropole de plus de 450,000 habitants, située dans la vallée du Mississipi, au confluent du Missouri, ayant une navigation fluviale de plus de 6000 milles de pays, est heureusement placée dans la plus courte route possible entre l'Est et la région de l'Ouest, formée par le chemin de fer *St-Louis, Kansas City and Northern Short Line* et les lignes correspondantes. Cette ligne atteint toutes les grandes concessions de terre de l'Ouest, et elle fait courir deux trains de plus que toute autre ligne entre le Mississipi et le Missouri. Une dépense énorme de plus de deux millions de dollars, en sus des recettes, pour améliorer la voie, pour replacer des rails neufs en acier et en fer, pour mettre des traverses neuves, renouveler l'équipement avec toutes les améliorations propres à contribuer au confort, à la vitesse et à la sécurité, en a fait, sous tous les rapports, le meilleur chemin du pays. Ce qui contribue grandement au confort des passagers, c'est la substitution aux chars ordinaires de voitures à sièges inclinés, avec des tapis élégants, des salons pour dames, messieurs et familles voyageant avec des enfants, *cela sans frais extra.*

Nous recommandons cordialement la route par St-Louis, pour l'Ouest, par le "St-Louis, Kansas City and Northern short line," comme la plus courte et la meilleure, et nous avons l'assurance que chaque agent de billets qui vend des billets de parcours complet pour le Kansas, le Colorado, le Nebraska, l'Utah et la Californie, corroborera pleinement notre recommandation sur l'excellence de cette ligne qui est la seule qui mène sans changement de voiture de St-Louis à Omaha. Pour la carte, les circulaires et tableaux de départ, s'adresser à F. A. Palmer à Indianapolis, Indiana, ou à F. B. Groat, St-Louis, Mo., qui fourniront tous les renseignements désirés.

☞ R. P. Hall & Co., Nashua, N. H., propriétaires du "Vegetable Sicilian Hair Renewer" de Hall, publient un traité sur les cheveux, qu'ils enverront gratis sur demande. C'est un petit livre qui a une grande valeur. Demandez-le.

AUX PLANTEURS ET AUX ÉLEVEURS D'ANIMAUX.—Le plus riche engrais et la meilleure nourriture pour les animaux est la farine de graine de coton. Voyez l'annonce de la compagnie d'huile de la Louisiane, rue Union, 37, qui a toujours à vendre et à très bon marché.

Pseudo Législature.

SÉANCE DU 30 JANVIER.

SÉNAT.—M. Thomas présente une pétition de secours pour l'Association des Pilotes, dans la paroisse de la Rivière Rouge. —Référée au comité des réclamations.

Le comité judiciaire fait un rapport favorable sur le bill pour émanciper Thomas H. Minor, et lui donner le pouvoir d'exercer le droit dans toutes les Cours de l'Etat.

Présentation de bills—Par M. Bovee: Un bill pour incorporer la ville de Donaldson. Référé au comité des affaires paroissiales.

Par M. Brewster: Un bill pour fixer les limites du 14me district judiciaire.

Par M. Anderson: Un acte relatif à la manière de procéder dans certaines affaires portées devant la Cour Suprême de l'Etat.

Par M. Stamps: Une pétition de secours pour M. Campbell et ses enfants mineurs.

Par M. Ingraham: Un bill pour créer une Cour Criminelle dont la juridiction sera bien définie; et pour nommer le juge de cette Cour.

Par M. Weber: Un bill pour amender l'article 3,042 du Code Civil de l'Etat.

La pétition de secours de M. John Hancock est référée au comité des réclamations.

Par M. Blackburn: un bill pour légaliser les bons émis pour couvrir les frais de construction sur la maison de cour, dans la paroisse Webster; et pour lever une taxe pour racheter ces bons.

Le bill relatif à l'abolition de la Cour Supérieure est référé, de nouveau, au comité judiciaire.

Plusieurs motions d'ajourner jusqu'à lundi, sont repoussées.

Le bill relatif à l'interdiction de la vente de billets de loterie, sans licence, subit une seconde lecture.

Le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE.—83 membres sont présents. Guichard, de St-Bernard, dit que puisqu'un comité spécial a été nommé pour examiner les affaires du chemin de fer de Chattanooga, l'ancien comité demande à être déchargé.

La motion est déposée suivant le règlement.

Sewell, d'Orléans, demande que le bill de consolidation de ville soit retiré du comité et communiqué aux administrateurs de ville. Il en est ordonné ainsi.

Le comité d'élection confirme Moreland et Price dans leurs sièges et espère que la Chambre approuvera le rapport. Adopté.

Devezin, d'Orléans, veut parler sur certain sujet, mais Gair qui occupe le fauteuil, lui dit de s'asseoir et lui donne cet ordre à cinq ou six nouvelles tentatives faites par Devezin, pour prendre la parole. Ce dernier devient furieux. Gair ordonne au sergent-d'armes de le faire asseoir. Devezin répond que ni lui, l'orateur, ni le sergent-d'armes, ni toute la Chambre, ne pourraient le faire. Le sergent va à lui; Devezin lui dit de le laisser ..., tranquille et de s'en aller. Gair voyant cela, appelle au fauteuil Young, de Concordia. Mais Lowell arrive et dit à Gair qu'il reprend sa place. Devezin veut profiter du moment pour parler, mais Lowell lui ordonne de s'asseoir, ce qu'il fait non sans répugnance et sans lancer à Gair quelques dures épithètes.

Martinet, de St. Martin, demande la reconsidération du rapport du comité sur les élections et les pouvoirs.

Gair, d'Est Féliciana, prononce un discours en faveur de la reconsidération. Il cite un point de droit et demande l'admission de Fernandez, l'envoi des papiers à l'impression et la distribution d'exemplaires aux membres de la Chambre.

Demas fait alors une motion d'ajournement à lundi, qui est votée par 46 contre 23. La séance, en conséquence, est levée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Une Explosion.

Le bateau à vapeur *Thomas Sherlock* est arrivé dans le port hier soir, vers huit heures et demie, avec de sérieuses avaries. Une de ses chaudières a fait explosion à douze milles plus haut que la ville. La commotion a été terrible. De lourdes pièces de fer appartenant à la machine ont été lancées dans toutes les directions et une des roues du bateau a été considérablement endommagée.

Un matelot du nom de William Thompson a été grièvement blessé à la jambe et à la tête.

Le docteur Lippincott qui se trouvait à bord du bateau lui a donné des soins, mais, il a déclaré que son état était des plus graves.

Il est bien heureux qu'il n'y ait pas eu plus de victimes.

Le Docteur du Diable.

C'est le surnom qu'on a donné à M. Mebay, le célèbre prestidigitateur, ses admirateurs du *Far West* qu'il a ravis et transportés par ses tours merveilleux. Il faut dire aussi qu'il opère avec une si admirable dextérité que les plus habiles et les plus fins n'y voient que du feu. C'est ainsi qu'au Boston Club, où il avait été invité à donner une séance, mercredi dernier, cent vingt-cinq spectateurs, réunis autour de lui, surveillant ses moindres mouvements, épiant tous ses gestes, n'ont pu surprendre le secret d'aucune de ses incroyables manipulations. Les porte-monnaie changeaient de poches, les bijoux étaient escamotés, les montres passaient d'un gousset à l'autre, les mouchoirs étaient mêlés et confondus, sans que le professeur eût l'air d'y toucher, et l'assistance ébahie eut crû au sortilège si on y croyait encore.

M. le professeur Mebay donnera demain, dimanche, à midi, dans la salle Grunewald, une représentation au bénéfice de la Société des Servantes des Pauvres. Ce sera la dernière.

Incendies.

A minuit, avant-hier soir, un feu, allumé par un incendiaire, a été découvert dans la maison basse inhabitée, sise rue Tchoupitoulas, près Berlin, appartenant à Mme Parlony. Le policier Lemaistre a réussi à l'éteindre, avec l'aide de quelques citoyens.—En pénétrant dans la bâtisse, il a constaté que le plancher et les murs avaient été arrosés d'huile de pétrole.

Les dégats ont été insignifiants.

A deux heures et demie, hier matin, un second incendie a éclaté dans la maison basse, sise au No 46 de la rue Lafayette, appartenant à Mme Logan et habitée par elle. Les dégats sont évalués à $50 et sont couverts par une assurance. On a lieu de supposer que ce feu est encore l'œuvre d'un incendiaire.

A la même heure exactement, le feu s'est déclaré dans la maison en bois à un étage, rue Troisième, entre St. Charles et Carondelet, appartenant à Mme Williams et occupée par M. Christy.

La bâtisse a été consumée, mais les pertes sont couvertes par une assurance.

Les meubles de M. Christy étaient assurés pour $1500 à la compagnie mutuelle. La partie supérieure de la cuisine attenante à la résidence de M. Kellogg a été légèrement endommagée, mais les dégats sont insignifiants.

Vers trois heures encore, hier matin, le feu s'est manifesté, pour la quatrième fois, dans une maison en bois, à deux étages, sise rue Toulouse, près Marais, appartenant à M. Cookingham et habitée par Louis Chevalier et Hypolite Tremain.

La bâtisse a été entièrement détruite, mais les pertes sont couvertes par une assurance.

Les flammes ont gagné la maison sise au No 117 de la rue Marais, qui a été partiellement endommagée. Cette dernière bâtisse est assurée à la Compagnie Germania pour $2,500. Les pertes totales peuvent être estimées à $3,000.

Des incendiaires à l'œuvre.

Vers sept heures et demie, hier soir, quelques malfaiteurs ont essayé de mettre le feu à la maison inhabitée, sise au coin des rues Cambronne et Troisième, appartenant à B. Joseph. L'approche d'un officier de police les a mis en fuite, cependant.

Vers la même heure, d'autres incendiaires ont appliqué la torche à un hangar, situé rue Levée, entre Léonidas et Jefferson. Ils n'ont pas mieux réussi que les premiers, heureusement.

Cour Municipale.

Philip McIntyre a comparu hier matin devant la cour du juge Gernon et a fait un affidavit contre quatre individus, porteurs des noms de Willie Davis, Wm. Knoll, F. N. Roach et Hugh Dollan, qu'il accuse de lui avoir volé quarante sacs de sel dans l'espace d'un mois.—Il dit que les sacs ont été cachés chez Hoelzel, demeurant au No 254 de la rue Tchoupitoulas.

Le juge Gernon a trouvé que la plaisanterie avait trop de sel et a fait arrêter le quatuor.

Querelle Sanglante.

Deux palefreniers, nommés Anderson et Collins, tous les deux de couleur, employés aux écuries du Robert E. Lee, rue Baronne, se sont pris de querelle, hier matin, vers onze heures.

Collins a frappé Anderson à la figure, et celui-ci, tirant un couteau de sa poche, l'a enfoncé au-dessus de la hanche de son adversaire.

Le blessé a été conduit à la station de police du premier precinct et de là à l'Hôpital de Charité. Anderson s'est esquivé.

Brutalité conjugale.

Un certain personnage, répondant au beau nom de McMahon et demeurant à Gretna, a été arrêté, hier matin, pour avoir attenté à la vie de sa femme.

Il paraît que mercredi soir McMahon est rentré au domicile conjugal, légèrement ému par de fréquentes libations au cabaret, et s'est amusé à chercher noise à sa femme, qu'il a accablée d'injures; puis, s'excitant lui-même au son de ses propres paroles, il a saisi un couteau sur une table et lui a fait une profonde entaille à la jambe de la malheureuse créature, que le sort a condamnée à partager son existence.

La vue du sang et les cris de sa victime ont dégrisé quelque peu le misérable, qui a essayé de s'enfuir, mais, un métropolitain l'a pris au collet et l'a traîné au poste. La blessure de Mme McMahon est assez grave.

Un suicide.

Hier après-midi, vers quatre heures et demie, un homme du nom de Jacob Woolsey, âgé de trente-neuf ans et natif des Etats-Unis, s'est suicidé à sa résidence, au No 130 de la rue Perdido, en se tirant un coup de pistolet à la tête.

La mort n'a pas été instantanée, car ce n'est que quatre heures après avoir attenté à sa vie, que le malheureux a expiré au milieu des plus vives souffrances.

On attribue à des chagrins domestiques la cause de sa mort; sa femme ayant menacé de le quitter plusieurs fois, et lui, n'ayant pas eu le courage de la prendre au mot et de se séparer d'elle.

On dit aussi qu'il s'était trouvé impliqué dans certaine dénonciation politique, où on l'aurait employé comme instrument pour faire un affidavit ou plusieurs, en lui promettant une forte somme comme récompense, qu'il n'a jamais reçue, nécessairement.

Jacob Woolsey n'avait pas beaucoup de caractère et il a évidemment cédé à un mouvement désespoir.

Notre reporter tient du capitaine McCann, de la police métropolitaine, que, dans la matinée d'hier, une femme inconnue avait pris son passage à bord du steamer *George Washington*, qui devait partir pour New York; mais, que, dans l'après-midi, cette femme avait fait retirer les deux malles, en disant qu'elle avait renoncé à son voyage parce que son mari était mort subitement. On a lieu de croire que c'était la femme de Woolsey qui l'abandonnait, mais qui a renoncé à son projet en le sachant mort. La chose est encore un mystère, cependant.

TEMPERATURE.—30 Janvier 1874.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	45	7
12 M.	66	19
3 P. M.	72	22
6 P. M.	65	19

—La maison de Pie IX, d'après l'*Annuaire officiel* du Vatican, se compose de 20 majordomes, maîtres de chambres, etc.; environ 180 prélats domestiques; environ 170 camériers secrets, surnuméraires; 6 camériers secrets de cape et d'épée; 30 officiers constituant l'état-major de la garde noble et 60 simples gardes; environ 130 camériers secrets de cape et d'épée surnuméraires; 200 camériers d'honneur en vêtement violet; environ 70 camériers d'honneur extra-urbains; 70 camériers d'honneur de cape et d'épée; 14 officiers de la garde suisse et de la garde palatine; 7 chapelains secrets; environ 50 chapelains secrets d'honneur; 7 chapelains d'honneur extra-urbains; 20 clercs secrets et chapelains ordinaires et surnuméraires; 10 intendants, écuyers tranchants, etc.; 50 huissiers effectifs ou surnuméraires.

En tout, 1,160 personnes, auxquelles il convient d'ajouter le sacré collège et les *monsignori* de curie, évalués à 140.

Traitement d'une toute autre maladie.

Il arrive souvent que des femmes dont une a la dyspepsie, une autre des palpitations, une troisième un mal d'estomac, une quatrième des douleurs, s'adressent au médecin de la famille. Il leur semble et il semble à leur médecin négligent ou indifférent qu'elles sont atteintes de maladies différentes; le docteur, agissant d'après cette opinion, prescrit des pilules et des potions, mais il se trompe et elles se trompent; c'est une affection de la matrice. Le praticien réussit, peut-être, à procurer à ses clientes un soulagement momentané, mais la cause du mal reste ignorée, on continue le traitement, les dépenses augmentent, les clientes ne retirent aucun avantage des remèdes; le retard a même empiré leur état, tandis qu'un remède convenable eût fait disparaître le mal et rendu la santé aux clientes.

Lettre de Mlle LORINDA E. ST-CLAIR, Shade, Athens Co., O., 14 Oct. 1872: Au Dr. R. V. Pierce, Buffalo, N. Y.—Votre "Favorite Prescription" fait presque des miracles. Je suis déjà mieux que je ne l'ai été depuis deux ans.

Lettre d'ELLA A. SCHAFER, Zanesville, Ind., 3 août 1872: Dr Pierce—J'ai reçu le médicament que vous m'avez envoyé et je l'ai pris immédiatement. Je suis mieux que je ne l'ai été depuis trois ans.

Lettre de Mme JOHN E. HAMILIN, Odall, Ill. 19 mars 1872: Dr Pierce—Votre "Favorite Prescription" m'a fait du bien; je vous en suis fort reconnaissante. 27 jan—6 v et c

☞ Il y a économie à employer la poudre à levain de Dunham. Pour la pureté et la force elle n'a pas d'égale.

Mariés le mercredi 21 janvier 1874, à la résidence du père de la mariée, le juge J. H. McCue, à Livingston, dans le comté de Nelson, en Virginie, Mademoiselle ORTILIA S. MCCUE et Monsieur GABRIEL SANTINI, de la Nouvelle-Orléans. Les journaux de la Virginie sont priés de reproduire cet avis. 30jan—3t—Ven S D

Décédé hier matin, à huit heures, à l'âge de 78 ans, J. B. BIENAIMÉ DUPEIRE, natif de Blaye, France, et résidant de cette ville depuis 58 ans. Les amis et connaissances des familles Dupeire, Granger et Bouny sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue St-Pierre, No 5.

Décédé hier, à onze heures et demie du matin, à l'âge de vingt-sept ans, LOUIS GARNIER natif de Noirmoutier, département de la Vendée, France. Ses amis et connaissances, ainsi que les officiers et membres de la Société d'Assistance Mutuelle des Garçons Restaurateurs, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin, à onze heures et demie. Les membres de la dite Société sont priés de se réunir au coin des rues Conti et Bourbon pour aller ensuite chercher le corps.

De la part du Président.

LUCIEN M. TURLE.

Décédé, hier matin, à sept heures, à l'âge de vingt-huit ans et un mois, FRANÇOIS BARDEAU, natif de France et résident de la Nlle-Orléans, depuis vingt-un ans. Les amis et connaissances des familles R. Bardeau, J. Chapou, J. Marerro et P. Marère, ainsi que les membres de la Loge Concorde No 3, sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à quatre heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin Français et Royale. De la part de sa veuve.

Loge La Concorde No 3.—Il a plu à G. A. O. de l'U. de rappeler à lui l'âme de notre T. C. F. FRANÇOIS BARDEAU, décédé hier, à 7 heures A. M. à l'âge de 28 ans. Tous les FF. de la Loge sont invités à assister à l'enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M., encoignure des rues Royale et Français. Tous les FF.: M.: des Sœurs Loges sont respectueusement priés d'assister au convoi. Par mandement du Vén.: M.: E. A. LOUIS, Sec.

ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES.

ELKIN & CO.,

168 ... RUE DU CANAL ... 168

Reçoivent, en ce moment, de nouveaux genres de TAPIS anglais, Velours et Bruxelles; TAPIS trois plis et Ingrain; TOILES Cirées de toutes largeurs; STORES, Corniches, etc., qu'ils offrent à très bas prix.

16 sept—6mPP

Salle de la Nouvelle Société Lusitanienne de Bienfaisance.—Assemblée trimestrielle régulière.—Avis est donné aux officiers et aux membres de la susdite société de s'assembler, dans leur salle, DIMANCHE, 1er février, à 4 heures de l'après-midi. Ils sont priés d'être exacts, car des affaires importantes leur seront soumises. Par ordre du Président, V. CAMOLLI. P. S. PELAYO, secrétaire. 31janv—2t

Aux Planteurs, aux Eleveurs de Bestiaux et aux Jardiniers.

La FARINE DE GRAINES DE COTON est ce qu'il y a de meilleur et de plus économique en fait d'engrais et de nourriture; ou les vendons en quantités pour convenir aux acheteurs. Adressez-vous au ... qu'il n'y a rien d'égal sur le marché. 21jan—1m

Avis.

Mme ANNETTE MÉTRAL, née Ravel, voudrait bien se présenter chez M. Eugène Forestier, 13 rue de la Commune, pour une affaire qui l'intéresse. 31janv—3t

A Louer,

La maison en briques No. 121 rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne: Huit chambres, cuisine, chambres à domestiques, gaz, water works, etc., etc. A raison de quarante piastres ($40) par mois. Les clefs se trouvent chez Mme Lartel, 129, rue Ste. Anne. Pour plus de détails s'adresser à HENRY CHIAPELLA, 5 Carondelet. 31 jan—1m 1[2]

Salle de la Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance de la Nouvelle-Orléans, No. 89 rue Hôpital.—MM. les officiers et membres de la dite société, sont notifiés qu'il y aura une assemblée générale LUNDI, le 2 février à 7 heures P. M., pour élection d'officiers et affaires de haute importance. Tous les membres sont requis d'être ponctuels. Par ordre du président, E. ERHARD. L. DIEMERT, Secrétaire. 30jan—2t

☞ La fête de la Purification de la Sainte Vierge étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la Présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale Saint-Louis à 7 heures, Lundi 2 de février. 30jan—

Metropolitan Loan and Savings Bank.—Au No 34 de la rue du Camp.—AVIS.—Une vente de toutes les garanties données à cette banque et sur lesquelles l'intérêt n'a pas été payé, aura lieu, par l'entremise de MM. H. M. & J. Montgomery, encanteurs, le VENDREDI, 13, et le LUNDI, 13, et 16 février. Avis est donné à toutes les personnes intéressées. 30 janv—10 f D. T. VAN HORN, Caissier.

Nuova Orleans, 29. Gen: 1874. Il giorno 11 corrente, la Società di Mutua Beneficenza Italiana di Nuova Orleans, veniva alla nomina dei suoi ufficiali; e ne risultarono eletti I SIGNORI:

G. ROCCHI, Pres. G. MASSA, V. Pres. E. TROIS, Secr. A. M. SOLARI, Tes. Dr J. CASTELLANOS, GILLADO, Medico. Farmacista. J. DELLA VALLE, Collettore.

CONSIGLIO D'AMMINISTRAZIONE: N. Sciacoalnga, M. Verdella, N. Giulla, G. Grande, G. Mazzei. COMITATO DI SANITÀ: E. Trois, M. Verdella, G. Marz. 30 janv—3t

Kentucky Military Institute

GRANDE REDUCTION DE PRIX.

VACANCES annuelles pendant l'hiver, comprenant décembre, janvier et février. Les cours de l'Institut sont ouverts et la Faculté au grand complet. Pension et enseignement, $225 par an. C'est le prix le plus bas aux Etats-Unis pour un collège de cet ordre. Adressez-vous pour les catalogues à R. T. P. ALLEN, Farmdale, Kentucky. 3 jan—3m (Ssam)

TORTUES,

A VENDRE.—60 grosses TORTUES vivantes. S'adresser à bord de la goélette Nuna, de Tabasco—au Lower Pic. Tier. 30janv—2t

A Rare Opportunity.

A CIGAR FACTORY FOR SALE.

The stock in trade, consisting of an extensive and valuable variety of stock; fixtures, good will &c. of a popular cigar manufactory situated in this city having a good custom. The former proprietor, Mr. Raileater, having died, his widow is desirous of selling upon reasonable terms. A rare opportunity is thus offered to an enterprising man. Apply at 47, Bienville up stairs. 29 jan—1m MaJ

Charbon. Charbon.

CHARBON DE PITTSBURG, de première qualité, trillé, pour les familles, à vendre au bas prix de quatre vingts cents le baril, au No 264 1[2] de la rue St-Charles, en face du Tivoli Circle. Escompte libéral sur les fortes commandes ou aux marchands. 29 jan—1m

AVIS.

Il m'a été volé dans la soirée du 22 décembre, une petite malle en cuir, contenant les documents suivants: Traite de St. John, E. L. Hodge, Lizzie Hopkins, Barr Able, Lessie Taylor, Sabine, Wm. S. Pike, College Jefferson; plusieurs autres comptes et billets que je ne peux pas énumérer pour le moment; une police d'assurance sur la vie d'Auréle Picot, de St-Jean-Baptiste, de la Compagnie Equitable de la Louisiane; une lettre de valeur adressée à M. F. Charlet, du steamer "Lizzie Hopkins", contenant quatre cent onze 70/100 piastres, comme suit, savoir:

Cash ... $150

Mandat de L. Sellers, sur MM. Liembing & Dockter ...

Mandat de M. Frier, sur L. E. Bro...

Balance en comptes approuvés et autres ... Une lettre adressée à MM. Dufour & Limet, contenant quatre-vingt-cinq piastres de monnaie "Currency".

Si la personne qui est en possession de la dite malle veut remettre au soussigné les papiers qu'elle contient elle peut garder le Cash. Il se sera pas fait de questions.

Donaldsonville, 23 décembre 1873. JUST COMES, Donaldsonville. 25déc—

Bureaux du Percepteur des Taxes d'Etat, Second District.

Nlle-Orléans, Lne., 27 janvier 1874.

Aux personnes qui n'ont pas payé leurs taxes des années 1871 et 1872.

Le "Funding Bill" étant devenu loi, j'annonce, dans l'intérêt de toutes les personnes qui doivent les taxes des susdites années; que les dites taxes peuvent, aujourd'hui, être payées de la manière suivante: Quatorze mills et demi (14½) en un ciens mandats de l'Etat, et les autres sept (7) mills, comptant. C'est une grande économie pour tous les contribuables, auxquels je conseille de profiter immédiatement de l'avantage que leur offre la loi. H. H. HARRIS, Percepteur. 27 jan—

SEA FOAM

Levain plus puissant QUE LE YEAST OU TOUTE AUTRE POUDRE.

Avec le Sea Foam, Un baril de Farine donne 40 Livres de Pain de plus.

AVEC LE SEA FOAM On économise les œufs, le lait, etc. L'ECONOMIE EST MERVEILLEUSE.

LE SEA FOAM

Est une invention entièrement nouvelle, n'offrant aucun des inconvénients du Yeast, des Poudres à Levain, du Soda, etc.

BUREAU, 176 DUANE ST., NEW YORK.

SEA FOAM DE GEO. F. GANTS & CO., Patenté en 1869—Enregistré en 1872. Médaille décernée par l'American Institute, en 1870, pour la meilleure poudre de boulangerie. 27 janv—1m

Argent! Argent! Argent!

Avances libérales d'argent sur diamants, montres, bijoux, argenterie, sur mandats de l'Etat, de la ville et de la police, au No 145 de la rue de la Commune, en face de l'Hôtel St-Charles. Conditions strictement confidentielles. M. JOSEPHSON, Directeur. 29 déc—2 m

Le Docteur A. GAUTHIER,

Ex-Médecin aide major de l'armée française, et muni d'un Diplôme américain, PRÉVIENT le public de la Nouvelle-Orléans, que, pour satisfaire aux nombreuses demandes qui lui sont journellement adressées, il visitera, à domicile, et aux prix ordinaires les malades qui le feront demander à sa nouvelle résidence, No 226, rue Canal, encoignure Franklin. Consultations, pour maladies chroniques, de une heure à trois heures P. M. 2 fév—1m

Le Docteur J. E. Durac fils,

MEMBRE de l'Université de France, chef des travaux anatomiques et professeur suppléant d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de médecine de Toulouse, ancien médecin des bureaux de bienfaisance et des vaccinations municipale de la même ville etc. a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son cabinet rue du Canal, 192.

Le docteur s'occupera plus spécialement des maladies chirurgicales, telles que plaies, fractures, luxations, tumeurs de toute nature, maladies des voies génito-urinaires chez l'homme et chez la femme, accouchements laborieux etc. Consultations de midi à 2 heures. On peut faire appeler le docteur à domicile. Vaccination les Lundi et Mardi de chaque semaine à partir du lundi 2 et du mardi 3 février de midi à 2 heures. 27 jan—1m

Avis.

La société qui a existé jusqu'à ce jour entre les soussignés, sous la raison ESTEBEN & CO., est dissoute, par limitation, depuis le 21 janvier 1874. PAUL ESTEBEN est seul chargé de la liquidation des affaires de la Société et servira du nom de celle-ci en liquidation seulement. PAUL ESTEBEN, LEONCE RUYER. 27 jan—3t

D. R. PERRET,

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE,

11 ... RUE ST-LOUIS ... 11 Nouvelle-Orléans.

Il sollicite des Consignations de Coton, Sucre, Mélasse, Riz, Peaux, et autres produits à la vente desquels il donnera toute son attention. 11jan—3m d. mar. jeu.

135 ... RUE DU CANAL ... 135 (Ballase Touro)

DEPOT DE GLACES FRANÇAISES ET ALLEMANDES.

L. UTER

APPELLE respectueusement l'attention du public sur le prix excessivement bas de son assortiment si bien choisi de GLACES françaises et allemandes; GRAVURES et LITHOGRAPHIES simples ou coloriées; CHROMO-LITHOGRAPHIES; STORES, CORNICHES et Supports de Rideaux; CADRES pour Portraits et Tableaux, de tout genre et de toute grandeur.

AU COMPTANT.

Il exécute avec le plus grand soin les encadrements de tout genre, fait des cadres sur commande, redore les vieux cadres et rétame les glaces tachées ou avariées. 25jan—1m—PP—tf

ON DESIRE

QUE toutes les ménagères du Sud fassent l'essai de la poudre levain "PARAGON YEAST POWDER" de C. H. Collins. C'est la plus pure et la plus forte qui ait jamais été offerte au peuple. Demandez le Paragon à votre épicier et ayez-en toujours. Le dépôt pour la vente en gros est au No 34 de la rue Tchoupitoulas.

Grande Teinturerie du Sud,

(Toutes les Machines sont mues par la vapeur.)

MR. F. E. BOUMARD, informe le public et les marchands de la ville et de la campagne qu'il a terminé l'installation de son usine de TEINTURES ET D'APPRETS de tissus neufs et qu'il est prêt à recevoir les marchandises que vous aurez à lui confier. Pour la TEINTURE ET LE NETTOYAGE DES ARTICLES DE TOILETTE POUR DAMES ET MESSIEURS, l'atelier spécial est organisé dans des conditions qui lui permettent de défier toute concurrence. Dépôt Central: Rue du Canal No 151, entre Carondelet et Baronne. Fabrique: Rue Commune No 343, encoignure Robertson. N. B. Tous les ordres seront exécutés dans le plus bref délai. 14janv—1m2fpsMarJD

Compagnie Nationale d'Assurance

DES

Travailleurs (Workingmen)

CONTRE L'INCENDIE.

OFFICE—No 29 RUE CARONDELET.

GEO. B. DYCHE, Président; SPENCER FIELD, J., Vice-Président; E. HARRY ANGAMAR, Secrétaire.

Comité Exécutif: GEO. D. HITE, G. E. BREWSTER, E. EUDE.

Comité de Finances: WM GOLDING, R. MC GUIRE, F. J. KUHNHOLZ.

Comité de Construction et Réparation. THOS. O'NEIL, E. G. WUNDERLICH. 31 déc—1m

Le Meilleur Sirop du Monde POUR LA TOUX

Est celui qui joint à l'efficacité un goût agréable et le bon marché.

Le Sirop Pectoral Balsamique —DE— **DUCONGE** remplit toutes ces conditions. A. CAMBOUCHÉ, Agent général. Au No. 39 de la rue de Chartres, N. O. 7 jan—1m—dim mar & jeu

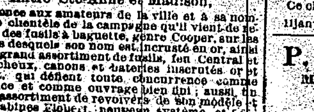

J. SAGET,

ARMURIER,

198 ... RUE DE CHARTRES ... 198 Entre Ste-Anne et Madison,

Annonce aux amateurs de la ville et à ceux de la campagne qu'il vient de recevoir des fusils à baguette, genre Cooper, sur les canons desquels son nom est incrusté en or, ainsi qu'un grand assortiment de fusils, tous à Central et Lefaucheux, canons et baterie incrustés or et argent, qui défient toute concurrence comme élégance et comme ouvrage bien poli; aussi, un grand assortiment de revolvers de son modèle et de carabines Flobert, nouveau système, et des chevrotines fabriquées par lui. M. Saget ... ces armes à des prix très ..., à la rareté d'argent en ville, et ... de réparations d'armes de tous genres à des prix excessivement raisonnables. 8déc—3m

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque ai ue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de sommes d'argent, et davantage; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé. 4juil—1an T. D. VAN HORN, Caissier.

Gants de Peau Blancs DE DAMES.

POUR BALS ET SOIRÉES, RÉDUITS A 50 CENTS LA PAIRE, —Chez—

GUÉBLE & NIPPERT,

137 ... RUE DU CANAL ... 137

Cette mesure est tout simplement une gratification temporaire que nous faisons à ceux de nos clients qui fréquentent les bals; pour les autres cas, les bas prix usuels du VIEUX DEPOT DE GANTS restent ce qu'ils ont été depuis le commencement de la saison:

GANTS de dames, 1 bouton ... 75 Cts.
GANTS de dames, 2 boutons ... $1 00
GANTS de dames, véritables chevreau, 1 bouton ... $1 25
GANTS de dames, véritable chevreau, 2 boutons ... $1 50
GANTS pour messieurs ... 75 cents et $1 00
GANTS pour enfants ... 50 cents et 75 cts

Tout le monde connaît l'excellente qualité de nos GANTS VÉRITABLE CHEVREAU; il n'y en a pas de supérieurs dans le marché. Chaque paire garantie. Le dépôt de gants est au No. 137 de la rue du Canal. 22jan

LES MEILLEURS MARCHÉS OFFERTS JUSQU'A PRÉSENT.

Linge d'Hommes et de Jeunes Garçons.

Toutes les Variétés, toutes les Etoffes et tous les Tissus, A LA PORTÉE DES BOURSES DES PLUS PAUVRE.

GODCHAUX ECOULE SON STOCK: PAS UN PANTALON, PAS UN GILET DE DESSOUS, PAS UN HABIT, PAS UN CHAPEAU, PAS UNE CASQUETTE, PAS UN ARTICLE EN FAIT DE LINGE DE PEAU, NE DOIT RESTER DANS LES MAGASINS, 81 et 83 ... Rue du Canal ... 81 et 83 Nos 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.

Avis.

Étant décidé à me retirer des affaires, je profite de cette occasion pour annoncer à mes amis, à mes clients et au public qu'à dater de MERCREDI, 21 Janvier, je commencerai à vendre MON VASTE CHOIX —DE— HABILLEMENTS, LINGE DE PEAU, CHAPEAUX ET CASQUETTES —Pour— HOMMES ET JEUNES GARÇONS, Aux Prix Coûtants.

L. GODCHAUX,

—Aux— Nos 81 et 83 de la rue du Canal —ET— Nos 213, 215 et 217 de la rue Vieille-Levée. 21 jan—1m

Licences de ville pour 1874.

JE me charge du paiement des Licences de Ville sur tout genre de commerce, d'industrie ou de profession, ainsi que sur Charrettes, Drays, Voitures, etc., en ALLOUANT UN ESCOMPTE TRÈS ÉLEVÉ, sur tout paiement ainsi fait. J'engage les personnes qui ont des Licences à payer de le faire le plus tôt possible afin de jouir du FORT ESCOMPTE que je puis accorder maintenant, car je crois que plus elles attendront moins elles obtiendront d'escompte. B. NAUTRÉ, No. 79 rue Bienville. 13 jan

Avis de Société.

NOUS nous sommes associé, aujourd'hui, Mr. LEON LEVY, de New York. Le nom de la maison reste le même, Mr. CHARLES WILL reste chargé de notre procuration générale. HOFFMAN, MARKS & CO., Encanteurs, Aux Nos 36 et 38 de la rue de Chartres. Nlle-Orléans, 1er janvier 1874. 11 janv—D Mer V

Aux consommateurs de Gaz.

Bureaux de la Compagnie de Gaz de la Nouvelle-Orléans, Coin Baronne et Commune.

L'ESCOMPTE de vingt-cinq pour cent annoncé en juillet dernier, se fera sur les comptes de gaz consumé par les mètres, à dater du 1er janvier. Il est essentiel au maintien de cette concession que les retours soient prompts et que les frais de recouvrement soient réduits; les consommateurs sont donc respectueusement informés qu'il ne sera pas accordé d'escompte à moins que les comptes ne soient payés sur présentation ou aux bureaux de la compagnie le jour suivant. 1erjan—1m PP JAMES JACKSON, président.

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE

BEALS & LAINE,

MARCHANDS DE Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Il approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur. DEPOTS—sur la levée, au Ferry du 3e District, et au coin des rues Louisa et Levée. BUREAU, No 22 de la rue Carondelet, Nlle Orléans, Lne. ☞ On reçoit les ordres à l'un ou à l'autre endroit. 7 déc—3m

Licences de Ville pour 1874.

H. HEIDENHAIN, COURTIER—Au No 33, rue Carondelet.

Le règlement des licences et des taxes de ville et d'Etat est l'objet d'une attention particulière. 6janv—1m

Mlle. Desprez, Institutrice,

No. 28 rue de l'Esplanade. Entre Chartres et Levée.

A Ouvert depuis le 1er décembre un cours d'anglais et de français pour les deux sexes. Le cours a lieu de 4 à 9 heures du soir. Le prix par mois est très modéré. Mlle. Desprez ayant une grande expérience dans l'enseignement se recommande aux familles pour l'instruction de leurs enfants, ainsi qu'au public en général, et particulièrement aux Européens, ne sachant ni l'anglais ni le français, qui arrivent ici. 4janv—1m—mer jeu dim

CHARLES Trouilly,

No 57 ... Rue de Chartres ... No 57 ENCOIGNURE BIENVILLE.

SALON DE COIFFURE POUR DAMES —ET— MANUFACTURE DE CHEVEUX ET PERRUQUES.

MME CHARLES vient d'arriver d'Europe avec un superbe assortiment de Parfumerie, Corsets, Rubans, Fleurs, Eventails, Bijouterie, Cristaux de Baccarat, Peignes, Brosses et Articles de fantaisie.

SPECIALITE DE BIJOUTERIE JAIS. Voiles, Couronnes, Coiffure de Mariées A DOMICILE.

Seul agent de "E. H. Thiollay's GOLDEN HAIR DYE, London." Dépôt central de l'EAU TONIQUE pour les cheveux de CHARLES TROUILLY. 4 déc—au—lundi m mar

Aux consommateurs.

LE soussigné, dont le nom répond à sa profession, invite les consommateurs à passer chez lui, rue Dumaine, No 31. Il a un choix complet de VINS et de LIQUEURS, qu'il peut recommander comme qualité et qu'il débite à des prix extraordinairement bas. Tous ceux qui iront chez lui seront pleinement satisfaits. Il vend aussi une barre où le verre ne coûte que 5 cents. Venez donc tous chez FRANÇOIS BOISSON, 31, rue Dumaine. 4 jan—1m—MaJ D

Avis.

TOUTES procurations données par moi à différentes personnes cessent dès aujourd'hui, et sont nulles et non avenues. Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1874. JOSEPH SANTINI, 40, rue Carondelet. 4 jan—1m

Grande Fabrique de Jupons.

Spécialité de Robes, Jupons, Peignoirs et toutes Lingeries de Luxe.

NOUS avons l'honneur de prévenir les dames de cette ville que nous venons d'ouvrir ici nos vastes ateliers de Robes taillées par les premières ouvrières de Paris et sur les plus nouveaux modèles de cette ville, et ceux de Lingeries de luxe telles que Peignoirs d'appartements, Costumes, blancs de villes d'eaux, ainsi que Robes de soirées et Jupons de la dernière élégance. Les commandes sont exécutées avec la plus grand soin et livrées promptement. Un confortable salon d'essai est mis à la disposition de notre clientèle. Incessamment l'ouverture du magasin de modes SCHWARTZ & CO., 75 Chartres street, à côté du journal l'Abeille. 1er janv—1m

CHARBON

DU MOUNT CARBON.

A vendre par WASHINGTON MORTON, 138 ... GRAVIER ... 138

Ce charbon coûte 80 cts. le baril, délivré. 11janv—1m NLLE-ORLEANS.

P. & R. De VERGES,

Marchands, en gros et en Détail.

Charbon Pittsburg, Anthracite, Cannel et autres. Bureau, rue Carondelet, No 24 1[2]. Dépôt, au No 39 de la rue Dauphine. Débarcadère, au coin des rues Levée et Désiré. Nouvelle-Orléans. 15 nov—3m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 23août—6m

BANQUES, ASSURANCES, &c.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYÉ ... $500 000

DIX-HUITIÈME ÉTAT ANNUEL. Année 1873.

Montant des primes de l'année	289,027 58	
En moins—risques non expirés et primes remboursées	61,359 69	
Montant net des primes		$227,767 64
Escompte et intérêt		14,087 22
		$241,854 86
Pertes payées, réassurances et pertes non réglées	$183,159 77	
Dépenses générales et taxes	32,173 21	
Réserve et dividende sur actions	28,814 70	
		$244,147 68
Bénéfice net		
ACTIF de la Compagnie estimé aux taux du marché:		$277,071 18
Bons, actions, prêts et billets à recevoir	$534,750 84	
En caisse et primes en voie de recouvrement	55,501 88	
Total de l'actif		$590,252 72

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 21 janvier 1874, après avoir mis de côté, pour la réserve, $10,000 prises du montant net des primes de l'année, et avoir payé dix pour cent de dividende aux Actionnaires, ont résolu de payer, comptant, un dividende de dix pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1873.

JAMES I. DAY, Président. HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1874—

JNO. O. GAINES, JAS. I. DAY, E. J. HART, GEO. JONAS, HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP, HUGH WILSON, G. M. BAYLY, B. BISCOE, JAMES BYRNES, I. N. MARKS, J. L. HARRIS, CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY, W. E. SEYMOUR, W. B. SCHMIDT, RICHARD FLOWER, L. ALCUS, J. WEISS, R. T. TORIAN, B. W. TAYLOR, SCOTT McGEHEE, J. C. MORRIS, ISAAC L. HAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivières et de mer, aux conditions les plus favorables. Elle règle toutes les pertes aux conditions les plus libérales et les paie promptement. à ses bureaux, No 61 de la rue du Camp, coin Commercial Alley. 25 janv

AVIS—Banque des Citoyens.—Les actionnaires sur hypothèques de la Banque des Citoyens sont priés de s'assembler au bureau de C. Girardy, esq., No 21 rue du Camp, le SAMEDI 31 janvier, à 1 heure du soir, afin de s'entendre sur les choses les plus urgentes pour ... convenables, après consultation, pour se protéger eux mêmes et les intérêts qu'ils ont dans l'administration du "Stock Department" de la banque.

NOMBRE D'ACTIONNAIRES. 29jan—3t

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta.—Nlle-Orléans, 27 janvier 1874.—A la première réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie tenue le 23 courant, Mr. F. Ganucheau a été élu président, Mr. A. Baldwin, vice-président, et ... J. W. BAQUIÉ, secrétaire. 28janv—1m

Association de l'Hôtel St-Louis.—Nlle-Orléans, 21 janvier 1874.—L'élection annuelle de cinq directeurs de cette Association aura lieu le PREMIER LUNDI DE FÉVRIER, au bureau de la dite Association, de midi à deux heures P. M. Par ordre de la Direction. H. DANSEREAU, Secrétaire. 21 janv au 1er fév

Bureaux du Chemin de Fer d'Orléans.—Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1874.—L'assemblée annuelle des Actionnaires de cette Compagnie, à l'effet d'élire sept Directeurs pour l'année, aura lieu au bureau de la Compagnie, au coin des rues Laharpe et White, le LUNDI 2 février 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi. P. TISNÉ, Secrétaire. 21 janv au 2 fév

Bureaux de la Compagnie de fabrique de Glace de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1874.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, à l'effet d'élire neuf directeurs pour l'année, aura lieu au bureau de la Compagnie, No 18 rue du ..., MERCREDI, 4 février 1874, de midi à 2 heures de l'après-midi. SIMON LOEB, Secrétaire et trésorier. 24jan—1f

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie La Salamandre.—A une assemblée ordinaire des actionnaires, tenue le 1er décembre 1873, les actionnaires dont les noms suivent ont été élus directeurs de la compagnie pour l'année 1874: Placide Forstall, Charles Lafitte, T. Bailly Blanchard, Félix Limet, Clément Millaudon, Gab. de Fériet, F. A. Gonzales, J. W. Homan, Pierre Poutz, Chs. Roman, Alfred Philips, Jos. Ménard, A. Castaing, Isidore Pinsard, Victor Maignan, J. T. De Lefevre, Jules Roche, Emile Lacoste. Charles Trouilly.

A une réunion de la direction, tenue le 5 janvier 1874, MM. Jérome Meunier, S. Hermann, H. Lambeth, H. Larquié, A. Mendiar, et F. Lucas ont été nommés directeurs pour remplacer MM. F. Gonzales, H. Weber, Jos. Ménard, Charles Lacoste, J. W. Homan et Isidore Pinsard, démissionnaires.

A une réunion de la direction, tenue le 5 janvier 1874, M. Charles Roman a été réélu président à l'unanimité, et M. Jules Lemore a été réélu secrétaire à l'unanimité. JULES LEMORE, Secrétaire. 7 jan—1m

Consolidated Association of the Planters of Louisiana.—New Orleans, January 20, 1874. The annual election for three directors of this institution, to serve the ensuing year, will be held at the Banking house, on MONDAY, February 2, 1874, between the hours of 10 A. M. and 2 P. M. H. L. PEIRE, Cashier. 3jan—2 a w

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 20 janvier 1874.—L'élection annuelle de trois directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 2 février 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. H. L. PEIRE, Caissier. 3jan—2f p sem.

Banque de Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1873.—L'élection annuelle de sept directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu au local de la banque, LUNDI, 2 février 1874, de 10 heure du matin à 2 heure de l'après midi. J. L. DELERY, Caissier. 3jan—2fpsem au 2fev

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.—Au coin des rues Baronne et Commune—Nlle-Orléans, 30 décembre 1873.—Avis aux Actionnaires.—Les directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans ont, à leur réunion de ce jour, déclaré un dividende de $6 par action—dividende au bénéfice des actionnaires et qui sera payable à dater du 12 janvier 1874. Les livres de transfert sont fermés jusqu'au 13 janvier. WM. S. BROWN, Trésorier. 31 déc—1m

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICERS.

ARISTIDE GERARD ... Président
EMILE DEBUYS ... Vice-Président
DUSUAU HALPHEN ... Secrétaire
ULGER LAUVE ... Trésorier.

BUREAU DES DIRECTEURS: Jules Tuyes, Jean Langles, Alphonse Tertrou, Danville L. Kernion, P. Cyprien Ricard, Wm. B. Schmidt, Chas. Nathan, Emile Debuys, Aristide Gerard.

COMITÉS:

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan. Finances—A. Tertrou, J. Tuyes, D. L. Kernion. Terres et Fermes—A. Tertrou, D. L. Kernion, P. C. Ricard. Magasins co-opératifs—W. B. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles. Règlements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION: Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 10 déc—3m

DENTISTES.

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, douzième maison après la rue du Canal. Extraction des dents, sans souffrance, moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 1oct—PPMaJ.S.

Grande amélioration de l'Art du Dentiste

Un ratelier de DENTS (de la machoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $30.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal,

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et moins lourde que la base volcanite, et l'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales. Extraction de dents avec le chloroforme. Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. Venez voir la nouvelle base. 12avril

66 Rue Bienville 66

Encoignure Royale.

Le Dr. L. DUPERE IN, Dentiste, tient son Cabinet ouvert de puis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentaires et remplace les dents perdues par des dents artificielles si naturelles qu'aprés quelques jours d'usage on ne s'aperçoit plus du changement. Prix modérés et travail consciencieux. 20 fév—1an

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

$20 ... les Ratéliers ... $

—Prix ordinaire $50—

LE Dr. GEO. P. MALONEY, No 150 de la rue du Canal, près la rue Baronne, pose des Ratéliers à $15, avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux ratéliers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur. 19fév—1an.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 30 JANVIER—CLASSE No 25

1mo.	2mo.	3mo.	4mo.	5mo.	6mo.	7mo.	8mo.	9mo.	10mo.	11mo.	12mo.	13mo.
49	4	7	21	25	69	50	46	33	14	72		

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, le 30 janv. 1874. H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires. ☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Second Etat de Situation

—DE LA— COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1873, à savoir:		
Sur risques de feu	$114,052 21	
Sur risques de mer	59,391 37	
Sur risques de rivières	29,556 93	
Total des primes		$203,000 51
Moins primes rendues		3,154 77
Primes acquises		$199,845 74
Déduit—Pertes par le feu	$45,105 89	
Pertes sur mer	42,115 79	
Pertes sur rivières	15,476 89	
	$102,698 57	
Réassurances	21,916 73	
Réfactions (rebate)	9,563 11	
Taxes	7,440 93	
Loyer	3,750 00	
Dépenses, et profits et pertes	36,616 10	
		$182,024 ...
Réservé pour primes non terminées		$17,820 ...
La Compagnie possède l'ACTIF ci-après:		
Capital en Stock-notes	$43,550 ...	
Comptant	17,438 ...	
Comptes en voie de collection	16,860 25	
Billets recevables	26,527 17	
Prêts sur garanties	60,050 00	
Prêts sur hypothèques	41,646 33	
Stocks et Bons	15,870 00	
Installations de bureaux et meubles	2,000 00	
En mains d'agents en Europe, etc.	5,125 43	
Moins intérêt non payés et dividendes	2,192 82	
		$2[?],325 ...

Copie correcte transcrite des livres de la Compagnie. F. GANUCHEAU, Vice-Président. L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, ce 20me jour de janvier 1874. E. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874: A. Baldwin, F. Ganucheau, A. Tertrou, O. Bernier, A. M. Fortier, F. Laborde, A. Hunt, J. Brunet, A. Hirsch, E. K. Bryant, H. Kern, W. B. Conger, H. Bear, R. De Gas, J. B. Camors, W. A. Bell, J. A. Peel, P. Fourchy. 21janv—30jrs

Premier état annuel

—DE— L'ATLAS INSURANCE COMPANY DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE. Au No. 152 de la rue du Canal. Le 31 décembre 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans la partie fractionnelle de l'année expirée le 31 décembre 1873:		
Primes de feu	$12,041 41	
Primes de rivières	1,111 57	
Total des primes		$13,153 ...
En moins—primes non expirées		4,572 79
Montant net des primes		$17,[?]36 ...
A déduire: Pertes par les incendies, payées		
Dépenses générales, moins profits et intérêts	12,184 86	
Montant réservé pour pertes non réglées		$5,[?]46 ...
L'ACTIF de la compagnie est comme suit:		
Prêts sur hypothèques, premières hypothèques sur propriétés foncières non grevées valant $205,550		$151,222 ...
Propriétés foncières appartenant à la compagnie		17,500 00
Prêt garanti par des actions		1,000 00
Actions appartenant à la compagnie		27,550 00
Bons des Etats-Unis		5,000 00
Effets à recevoir		6,226 ...
Billets payables sur demande, portant 8 pour cent d'intérêt		19,350 0
Primes en voie de recouvrement		10,444 ...
Effets à recevoir pour primes		2,[?]30 ...
Dans la caisse de la banque et entre les mains du trésorier		300 00
Mobilier du bureau, coffre-fort, fournitures d'agence		7,417 ...
Capital souscrit, en voie de règlement		89,451 50
		$355,942 ...
PASSIF:		
Capital, 4,183 2-3 actions, de $100, assurées à $75 l'action		$313,750 ...
Montant réservé pour garantir surmontant tous les risques non expirés, formant 50 pour cent des primes non expirées		17,[?]8 ...
Primes non expirées, moins 50 pour cent réservé		17,853 ...
Montant réservé pour perte non réglées		5,446 ...
Salaires non payés		769 ...
		$355,942 50

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie. WM. H. STEVENSON, Président. DOUGLAS WEST, Secrétaire P. C.

Signé, sous serment, par devant moi, ce 5 janvier A. D. 1874. JOHN C. EUSTIS, notaire public, Au No. 33 de la rue Carondelet. 15jan—1of

Propriétés à vendre et à louer.

Grocerie.

A vendre à des conditions très libérales, une GROCERIE située dans un des meilleurs quartiers de la ville. Bonne occasion pour le placement d'une petite somme. Pour plus amples informations, s'adresser à JOS. DAVID, 12, rue Vieille-Levée. 29 janv—3

A Vendre,

UN CAFÉ GROCERIE, situé à l'encoignure des rues Bourbon et St. Philippe. S'adresser sur les lieux. 28 janv

A Louer,

Le magasin No 62 rue Royale, entre Bienville et Conti. S'adresser au bureau de M. SEIXAS, No 194 rue Gravier. 27 janv—3 f—mar jeu sam

A VENDRE,

POUR cause de départ et de santé, un café d'encoignure, de premier ordre et pouvant recevoir beaucoup de pensionnaires, ayant une excellente clientèle. L'établissement est un des mieux achalandés de la ville et fait la fortune d'un propriétaire actif. Pour plus de détails s'adresser à E. GIRARDEY, No. 31 de la rue du Camp. 28janv—6f

A Louer,

LA MAISON No. 99 rue du Quartier entre Bourbon et Dauphine, S'adresser au No 9 de la rue de l'Esplanade, ou au bureau de l'Abeille. 20janv

A Louer,

La belle résidence à trois étages, ayant toutes les améliorations modernes, située au No 230 de la rue Royale, coin St-Philippe. On la louera à bas prix à un bon locataire. Possession le 1er février. S'adresser à T. DANZIGER & Sons, No. 78 de la rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts. 18 janv

A Vendre,

UN CAFÉ situé dans une des meilleures positions de cette ville, et faisant d'excellentes affaires. Pour les conditions s'adresser à A. E. BIENVENU, No 31 rue Royale. 7 janv—au 1er fév.

AU NEW CHEAP JOHN

(JOHN HANSEN)

ON continue à manufacturer, au dépôt de l'INCENDIE, des BOTTES ET SOULIERS de première classe, pour la clientèle. Ces chaussures sont plus que précédemment meilleures et à un prix plus réduit au No 23, rue du Canal, à l'angle de la rue Peters, la porte après le magasin d'habillements de Cogan. 7nov—6 m